



Appel à candidature LEADER 2023-2027

Candidature LEADER Pays de Retz

Retz'idées ensemble dans un territoire inventif !

Annexe 2 : Grille de sélection

Nom du bénéficiaire

Grille de sélection proposée/validée par le Comité technique/Comité de programmation du [DATE]

1 - CRITERES DE SELECTION

CARACTERE MULTISECTORIEL		
Est-ce que le projet contribue à plusieurs orientations de la stratégie LEADER du territoire ?		
Le projet répond à plusieurs fiches actions du programme	Oui/Non	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels de la fiche action de référence	Oui/Non	
Critère caractère multisectoriel retenu	Oui/Non	
DEMARCHE INTEGREE (PARTENARIALE)		
Est-ce que le projet est en lien avec d'autres projets réalisés par d'autres porteurs de projet (dans ou hors-LEADER), permettant de créer des synergies entre projets et/ou entre acteurs ?		
Le projet est en lien avec un ou plusieurs autres projets du territoire	Oui/Non	
Le projet implique/est mené par 3 partenaires ou plus	Oui/Non	
Le projet a mis en place une participation citoyenne	Oui/Non	
Critère démarche intégrée retenu	Oui/Non	
DIMENSION INNOVANTE		
Est-ce que le projet développe une technique, un produit, une méthode encore jamais utilisés mis en œuvre sur le territoire, ou par seulement certains acteurs du territoire ?		
Le projet est nouveau sur le Pays de Retz	Oui/Non	
Le projet est totalement nouveau	Oui/Non	
Critère dimension innovante retenu	Oui/Non	
PERENNITE		
Est-ce que le projet s'inscrit dans la durée ? Est-ce que le projet permet de créer une dynamique sur le territoire ?		
Le projet installe une dynamique, son objectif perdurera au-delà du financement LEADER	Oui/Non	
Critère pérennité retenu	Oui/Non	
RAYONNEMENT - DIMENSION		
Est-ce que le projet dépasse les limites communales ? (réseau à l'échelle du Pays de Retz, mutualisation des infrastructures,...)		
Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle de plusieurs communes ou d'un EPCI	Oui/Non	
Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle de plusieurs EPCI	Oui/Non	
Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle du Pays de Retz	Oui/Non	
Critère rayonnement dimension retenu	Oui/Non	

ÉCORESPONSABLE			
Est-ce que le projet prend en compte l'aspect environnemental, énergétique, social ou encore sanitaire ?			
Projet de fonctionnement et petit équipement (étude, action ponctuelle, etc.) <i>Retenu à partir de deux sous-critères validés</i>	Le projet a-t-il intégré des mesures de qualité et de sobriété environnementale dans sa réalisation ?	Oui/Non	
	Le projet permet-il de sensibiliser à la réduction de la consommation énergétique ?	Oui/Non	
	Le projet permet-il de sensibiliser à la préservation de la biodiversité et/ou de la ressource en eau ?	Oui/Non	
	Le projet permet-il de sensibiliser à l' adaptation au changement climatique ?	Oui/Non	
	Le projet permet-il de sensibiliser aux déplacements alternatifs à la voiture ?	Oui/Non	
	Le projet est-il à destination d'un public défavorisé, jeune, sénior ?	Oui/Non	
	Critère écoresponsable retenu	Oui/Non	
Projet d'investissement (bâtiment, aménagement, etc.) <i>Retenu à partir de trois sous-critères validés</i>	Le projet contribue-t-il à une plus grande mixité fonctionnelle (habitat, activités économiques, services, espaces récréatifs) ?	Oui/Non	
	Le projet prend-t-il en compte la mixité sociale ou intergénérationnelle ?	Oui/Non	
	Le projet encourage-t-il les déplacements alternatifs à la voiture ?	Oui/Non	
	Le projet contribue-t-il à la santé et au bien-être des usagers et des riverains (qualité de l'air intérieur, ergonomie, acoustique...) ?	Oui/Non	
	Le projet préserve-t-il les corridors écologiques ou favorise-t-il la biodiversité ?	Oui/Non	
	Le projet respecte-t-il la ressource en eau ?	Oui/Non	
	Le projet contribue-t-il, au-delà des exigences réglementaires, à la transition énergétique (consommation et production) ?	Oui/Non	
	Le projet intègre-t-il des mesures d'adaptation au changement climatique ?	Oui/Non	
	Le projet utilise-t-il des matériaux biosourcés ou alternatifs ?	Oui/Non	
	Le projet poursuit-il des objectifs en lien avec l' économie circulaire ?	Oui/Non	
Critère écoresponsable retenu	Oui/Non		

2 – ATTRIBUTION DE L'AIDE

1 - Les critères de sélection par fiche action :

FICHE ACTION		CRITERES REQUIS	DONT CRITERES OBLIGATOIRES	CONDITION D'ADMISSIBILITE	PLANCHER LEADER	PLAFOND LEADER
Fiche 1 - Transition écologique		3 / 6	Démarche intégrée		10 000 € pour les porteurs privés 30 000 € pour les porteurs publics	50 000 €
Fiche 2 – Alimentation et agriculture		3 / 6	Démarche intégrée Ecoresponsable			75 000 €
Fiche 3 – Economie et tourisme	Tous projets	3 / 6				40 000 €
	Tourisme	3 / 6	Ecoresponsable			75 000 €
	Projets exemplaires : Tiers-lieux, économie circulaire, tourisme	4 / 6	Pérennité Rayonnement (EPCI) Démarche intégrée			40 000 €
Fiche 4 – Lien social	Tous projets	3 / 6	Démarche intégrée			75 000 €
	Projets exemplaires : Projet de construction, de rénovation ou amélioration	4 / 6	Pérennité Ecoresponsable : - Transition énergétique - Santé - Matériaux biosourcés			50 000 €
Fiche 5 – Logement et patrimoine	Projets d'urbanisation	3 / 6	Multisectorielle Pérennité	Le projet doit se situer au sein de l'enveloppe urbaine (zone U et hors zone Au).		100 000 €
	Rénovation du patrimoine	3 / 6		Le projet doit être intégré à un circuit ou un événement d'intérêt pays et recevoir l'agrément d'un tiers (CAUE, architecte du patrimoine, etc.) concernant la qualité de la restauration.		100 000 €
	Logement	4 / 6	Ecoresponsable : - Transition énergétique - Matériaux biosourcés	Le projet doit obligatoirement rendre la visite accessible au public à l'issue des travaux. Le projet doit se situer au sein de l'enveloppe urbaine (zone U et hors zone Au).		50 000 €
Fiche 7 - Coopération		Démarches collectives et partenariales				50 000 €

2 - Les critères de sélection pour le projet :

Nombre de critères requis	3 / 6	Dont critères obligatoires	?
Caractère multisectoriel		Oui / Non	
Démarche intégrée		Oui / Non	
Dimension innovante		Oui / Non	
Pérennité		Oui / Non	
Rayonnement dimension		Oui / Non	
Écoresponsable		Oui / Non	
Nombres de critères retenus :	3 / 6	Dont critères obligatoires :	?
Éligibilité « projet exemplaire »		Oui / Non	

Critères de sélection non respectés :	Projet ajourné ou non soutenu
Critères de sélection respectés :	Projet soutenu pour un maximum de ____ €
Critères de sélection respectés et projet exemplaire :	Projet soutenu pour un maximum de 75 000 €